

ESPACE

Le magazine d' « Espace P... » asbl

n°29
Aout
2002

CONTAMINATION
FORCÉE : LA
NOUVELLE ARME?

-
HÉRODOTE ET
LES FEMMES...

-
SYLVIE
TÉMOIGNE

-
PRÉVENTION AU
CANADA



Éditorial

A l'aube du XXI^e siècle, dans un pays comme le nôtre, où l'on légifère sur tout et pour tout, il est tout à fait inacceptable qu'une catégorie de travailleurs et de travailleuses soit reléguée dans une zone de non-droit professionnel.

Je dirais même plus : alors que des personnes se trouvant hors-la-loi (proxénètes immobiliers, gérants de lieux de prostitution, etc.) disposent malgré tout d'une série de protections juridiques, il n'en est rien pour les personnes prostituées... car c'est bien de ces personnes-là qu'il s'agit aujourd'hui.

Espace P... s'est impliqué dans de nombreuses conférences, réflexions et discussions et aimerait aujourd'hui du concret : un véritable débat au parlement.

Nous lançons dès lors une vaste campagne auprès du monde politique. Il y a eu des textes courageux relatifs à l'avortement, à l'euthanasie... Pourquoi ne pas déposer aujourd'hui un texte visant à enfin accorder un statut aux femmes et aux hommes qui se livrent volontairement à la prostitution ? Ce texte ne sera certainement pas parfait mais il aura au moins le mérite d'exister.

Aujourd'hui, il n'y a rien. Pourquoi ne pas en commissionner le sujet et associer les acteurs de terrain que nous sommes ? Nous avons deux juristes dans notre Assemblée Générale et nous sommes prêts à participer aux travaux parlementaires.

Le coup d'envoi de cette campagne débutera par une soirée au Botanique le 9 octobre 2002 à 20 heures, date anniversaire du décès de Jacques Brel, lui qui a chanté avec autant d'émotions, les femmes, les filles, les "putains d'Amsterdam".

C'est l'occasion de faire venir un artiste russe, Vadim PIANKOV, qui interprétera les œuvres de Jacques Brel en français et en russe.

A vos agendas, chères amies, chers amis, et bloquez cette date, c'est le début de notre action qui débouchera, je l'espère, sur un vrai texte qui accordera enfin un statut aux personnes qui ont décidé de travailler dans le domaine du sexe.

A très bientôt au Botanique !
Charles DISNEUR,
Président d'Espace P...



**AVANT DE LIRE
CE MAGAZINE,
SACHEZ QUE :**

- Pour des raisons d'anonymat et de sécurité, les portraits publiés dans ce magazine sont des photos de personnes extérieures au milieu de la prostitution.

- Dans les témoignages, tous les noms, lieux, dates et autres éléments permettant l'identification des personnes concernées sont modifiés.

Rédacteur en chef

Quentin Deltour

Secrétaire de rédaction

Anne Valençon

Comité de lecture

Marie-Louise Behrendt, Espace P... Charleroi

Fabian Drienne, Espace P... Bruxelles

Anne Valençon, Espace P... Liège

Graphisme

Quentin Deltour

Avec le soutien de

La Communauté
française
de Belgique

La Commission
Communautaire
Française

La Région
Wallonne

SOMMAIRE

ÉCHOS

Liège p. 3
Charleroi p. 4
Bruxelles p. 5

SANTÉ

Réflexion sur la vaccination p. 6

PRATIQUES

Mutualité p. 7
Après les études p. 8
Bourses d'études p. 8
Impôts p. 9

PSYCHO

Parler de sexe avec nos enfants p. 10

TEMOIGNAGE

Sylvie, hôtesse d'accueil p. 12

HISTOIRE

Hérodote et la prostitution p. 15

AILLEURS

Prévention à la mode canadienne p. 18

HUMOUR

Le code de la route p. 20

LA GAZETTE DES NÉONS

p. 24



Adresse E-Mail :
espace@hotmail.com

Éditeur responsable :
A.-F. Raedemaeker
rue des Plantes, 116
1030 Bruxelles

À LIÈGE :

50, rue Souverain-Pont
4000 Liège
04/221 05 09

À CHARLEROI :

11, rue Désandrouin,
Boîte 1, 4^e étage
6000 Charleroi
071/30 98 10

À BRUXELLES :

116, rue des Plantes
1030 Bruxelles
02/219 98 74

À NAMUR :

3, rue Château
des Balances, bte 13
2^e étage
5000 Namur
(Salzinnes)
081/721 621

Du rififi à Liège ...

Si l'histoire n'était pas tragique, on aurait pu la commencer ainsi : "Il était une fois, au pays des néons, un gérant qui voulait étendre son domaine...". Malheureusement, celles qui se trouvaient sur son chemin en ont été informées par un message de poids : un pavé dans la vitrine.

La résistance s'est vite organisée parmi les personnes prostituées des salons éventrés : dépôt de plainte, contacts avec la presse, rencontre de la "police des polices" pour dénoncer le comportement de certains fonctionnaires malhonnêtes, réunions de concertation...

La riposte du gérant ne se fait pas attendre puisque, la nuit même, il organise la pose de panneaux de bois pour bloquer l'accès des salons. Afin de reprendre possession de leur lieu de travail, les personnes en "chômage technique" font à nouveau appel à la presse et à la police. Devant témoin et après constatation des dégâts par huissier, elles retirent les panneaux et tentent de retravailler...

Pas longtemps puisque, la nuit suivante, le gérant fait enlever les portes des salons ainsi qu'une bonne partie du mobilier.

La presse et la police, connaissant désormais le chemin, viennent constater cet épisode. Et la police finit par sortir le discret propriétaire des lieux hors de sa tanière pour lui ordonner de fermer ses salons en attendant que la situation se stabilise.

Une deuxième vague de panneaux vient donc obstruer les salons, placés par le propriétaire cette fois. Mais le gérant n'en reste pas là puisqu'il



rouvrir les salons et y place des personnes en remontant le prix des loyers au passage.

Nous constatons, à l'heure où nous écrivons ces lignes, que la mobilisation et la solidarité sont largement retombées... Certaines personnes retravaillent ailleurs, d'autre sont encore en attente pour réintégrer leur ancien salon.

Quoi qu'il en soit, les opérations "coup de poing" de la police n'ont pas de grand impact sur la confiance qu'ont les personnes prostituées en la justice. Tant qu'il n'y aura pas de changements concrets sur le terrain cette confiance restera moribonde. Et la présence du gratin (Ministre de l'Intérieur, Bourgmestre, Chef de la Police) lors du gigantesque contrôle qui a eu lieu fin juin dans le quartier chaud n'y changera pas grand chose : tout ce cirque ressemblait plus à un exercice de coordination entre les zones de police qu'à l'aboutissement d'une stratégie de lutte contre les délits.

Nous déplorons l'attitude du bourgmestre de Liège, M. Demeyer, qui est resté d'une discrétion inquiétante sur ses intentions à long terme par rapport aux lieux de prostitution dans le quartier Cathédrale Nord.

Par ailleurs, une rumeur évoquant la fermeture pure et simple des salons de Cathédrale-Nord nous a été démentie par un responsable de la police en ces termes : "Le bourgmestre n'a pris aucune décision". D'autre part, pendant le mois de juillet, l'adjoint du bourgmestre livrait dans un journal télévisé de RTC un propos qui, en substance, confirmait qu'aucune décision de fermeture n'avait été prise mais que cette option était étudiée...

Enfin, depuis quelques mois, une association de commerçants agite le spectre des réseaux mafieux en réclamant par voie de presse et de pétition l'éradication de la prostitution dans le quartier Cathédrale-Nord, avec même parfois des relents de discours social. Il est vrai que leurs véritables intérêts (chiffre d'affaire, image de leur commerce, etc.) sont moins "porteurs" aux yeux du grand public que la problématique sécuritaire du quartier...

Les mois qui suivront la rentrée risquent donc d'être critiques pour le quartier Cathédrale-Nord. Si vous avez envie d'exprimer votre avis ou de défendre votre droit au travail, n'hésitez pas à nous contacter !

Q.D.

Mont de Vénus à la Ville Basse

Dorénavant, ici au moins, la prostitution a une "forme" : un triangle ! Mont de Vénus obligé, si-non pénalité.

Historique d'une situation de crise : depuis toujours, la rue de Marchienne possède " son " bar. Cela fait 27 ans qu'il y cohabite au départ entouré de boutiques de luxe, de restaurants cotés, d'un cinéma légendaire, de cafés de jeunes... toute une époque ! Époque folle pour un quartier où chacun semblait y trouver son compte ...

Les temps changent. Peu à peu, les peep-shows ont remplacé boutiques et restos, ajoutant une touche érotique dans une rue contiguë au triangle de tolérance. Notre bar solitaire semblait braver la concurrence... il n'y avait pas d'ordonnance.

Mais en matière de prescription, ici comme ailleurs dans la foulée d'une politique globale anarchique ou plutôt incohérente pour ne pas dire belge tout simplement, la ville de Charleroi en la personne de son bourgmestre se voit confrontée à l'évolution du commerce des charmes... et désormais ici à l'université du triangle un numéris clausus est instauré.

Fermés dorénavant les nouveaux bars, rue de Marchienne et d'ailleurs, place Reclou, rue Pater...

Beaucoup de questions tant chez les personnes concernées qu'au sein des associations de terrain (Nid, Icar, Espace P...)

Beaucoup de remous dans les pensées... Un grand questionnement et ... des propositions de la part des demoiselles elles-mêmes ; décentes celles-là.

En effet, malgré la critique de cette décision prise quasiment sans préalable, sans délai connu, chacun devrait être en droit de se poser la question du pourquoi.

Pourquoi accorder l'ouverture d'un établissement sans en connaître la nature et puis le fermer quelques mois après avoir perçu la taxe ?

Pourquoi ne pas permettre sa réouverture ailleurs, dans le triangle cette fois ?

Pourquoi permettre certaines façons de travailler dont on sait qu'elles dérangent ?

Pourquoi ne pas statuer une fois pour toutes sur la tenue, le maintien à adopter ?

Bref, ici à Espace P... on tente de rassurer, d'aider au mieux les patronnes et demoiselles concernées par la perte de leur emploi.

Mais encore, nous réfléchissons à une déontologie de la profession, sorte de " quote " d'honneur entre personnes libres censées s'unir au delà des clichés pour défendre leur tartine.

Bernadette Pierard

Nouvelles du Centre

Invitées ce jeudi 27/06 dernier par la " Plateforme Femme " de La Louvière, c'est avec grand plaisir que nous avons fait la connaissance de Madame Danièle Staquet, Echevine de la Femme et de sa coordinatrice Madame Cécile Simonis

Toutes deux très sympathiques nous attendaient en compagnie de Madame Françoise HECQ de l'Université des Femmes pour un débat public. Ainsi, en compagnie de nos homologues du NID et d'ICAR nous avons convivialement engagé nos visions de votre métier.

" Métier " la prostitution ?... Instaurer selon une vue féministe, la " vente des charmes " n'est pas digne de notre condition... dans une société machiste, c'est entretenir une image dévalorisante de la femme... punir l'homme, le



client qui en use, voilà la piste de

Mme HECQ, grande savante devant l'Éternel... féminin, celle-là même qui nous apprend que le mot " bordel " venait du fait qu'avant dans les cités on laissait travailler les demoiselles au bord de l'eau, ce ... afin de mieux les évacuer en cas de problèmes...

Au fait, notre quartier n'est pas loin de la Sambre ... !

Votre absence, chères demoiselles, fut regrettée. Toutefois, votre honneur fut sauf car malgré mes invitations déclinées, vous eûtes une représentante spontanée ce qui rendit plus véritables nos allégations. Merci à elle.

Elle, qui par sa présence ouvrit un champ... que nous investiguerons, ma collègue et moi-même, dès septembre dans le cadre de la campagne hépatite B.

Que des rencontres de cette nature se multiplient et l'on verra se découvrir tant d'univers inconnus du grand public, peut-être, l'éclosion d'une ouverture... politique, si enfin vous vous groupez autour de nous, travailleurs sociaux, à défaut de vous unir entre vous... profession oblige !

Bernadette Pierard

Contamination forcée : la nouvelle arme des réseaux ?

La Belgique prévoit, dans sa législation sur le droit d'asile, une attention particulière aux victimes de maladies graves. La séropositivité est reconnue comme l'une d'elles. Ainsi, une personne en séjour illégal ou demandeuse d'asile verra augmenter ses chances de régularisation si elle est contaminée par le VIH. Dans ce cas-ci, la preuve de l'inexistence ou du nonaccès à un traitement adéquat dans le pays d'origine favorise l'obtention d'un titre de séjour pour raison médicale. En effet, les droits de l'homme prennent en compte l'accès aux soins de santé.

De son côté, la police voit là une faille qui pourrait permettre aux trafiquants d'êtres humains de faire régulariser leurs victimes pour garantir une rente d'argent régulière.

Les craintes de certains policiers sont que les réseaux contaminent volontairement, voire systématiquement les victimes qu'ils font transiter afin d'avoir la certitude qu'elles ne seront pas expulsées.

Dans les lieux de prostitution, une rumeur circule à propos des pressions qu'exerceraient certains policiers pour que les dossiers faisant état de contamination volontaire

soient déboutés. Phantasme, science-fiction ou triste avant-goût d'une réalité future ? Quoi qu'il en soit, nous, travailleurs sociaux, privilégions le côté humain et réaffirmons le fait que chaque être humain a un droit d'accès aux soins de santé : cela reste prioritaire par rapport à des problèmes de lutte contre la criminalité. Il n'en reste pas moins que, si de tels faits de contamination volontaire sont avérés, c'est aux responsables politiques qu'il revient d'envisager les mesures à prendre... pas à la police.

Fabian Drienne

Des promesses en marge du contrat...

La première phase du contrat de quartier Aerschot-Progrès va débiter d'ici peu. Elle sera peu réjouissante pour certaines d'entre vous. En effet, la commune de Schaerbeek a décidé de séparer l'activité prostitutionnelle des zones d'habitation. Pour ce faire, elle n'autorisera plus la prostitution que dans la seule rue d'Aerschot et plus dans les rues perpendiculaires comme c'était le cas jusqu'à présent. La commune a donc prévu le rachat des

bâtiments pour exécuter la fermeture des bars de coin et dans les rues perpendiculaires.

La commune a laissé sous-entendre qu'elle autoriserait le reclassement des personnes travaillant dans les bars fermés et autoriserait peut-être l'ouverture de nouveaux bars dans la rue d'Aerschot afin de permettre aux personnes de continuer à travailler si elles ne trouvent pas de place dans les bars actuels.

Attention, cette promesse n'est qu'orale et nous mettons tout en oeuvre pour en obtenir une confirmation écrite.

Les travailleurs d'Espace P... passeront régulièrement pour vous tenir informé(e)s. Vous pouvez également prendre contact avec l'asbl Renovas au 02/246.91.65. Attention, les rumeurs circulent vite à partir de nouvelles biaisées : vérifiez vos informations.

Fabian Drienne



MÉDICALEMENT

7 ans de réflexion... sur la lutte contre l'hépatite B



Notre campagne de vaccination gratuite contre l'hépatite B a démarré à Bruxelles en 1995, il y a plus de sept ans. Depuis, plus de 1400 personnes exerçant en rue, en bar, en salon ou en privé ont bénéficié d'un dépistage des anticorps hépatite B dans toute la communauté française de Belgique et 787 personnes ont entamé une vaccination (chiffres au 31/12/2001).

A BRUXELLES

De grandes différences existent entre Bruxelles et la Région Wallonne. A Bruxelles, en 5 ans, le profil des personnes rencontrées a énormément changé :

- **Sexe** : 87 % des personnes rencontrées en 2001 étaient des femmes, 13 % des transsexuels, et 0 % d'hommes (contre 95,3 % de femmes, 2,9 % de transsexuels et 1,8 % d'hommes en 1996).

- **Age moyen** : 35 ans en 1996 - moins de 25 ans en 2001

- **Nationalité** : en 1996 : 56 % de belges.

En 2001, 7% de Belges ; 18,5 % d'européennes de l'Ouest ; 45,5 % d'européennes de l'Est ; 13 % d'africaines et 16 % de latino-américaines.

- **Couverture mutuelle** : 47 % en 1996 contre 11 % en 2002.

EN RÉGION WALLONNE

En Région Wallonne, en 3 ans et demi, nous observons peu de changements :

- **Sexe** : 91,1 % des personnes rencontrées sont des femmes, 8,1 % des hommes et 0,8 % des transsexuels.

- **Age moyen** : 30 ans

- **Nationalités** : 70 % de belges ; 14 % d'européennes de l'Ouest ; 5 % d'européennes de l'Est et 10 % d'africaines.

- **Couverture mutuelle** : 81 %

De grandes différences existent également entre les belges et les non belges. Les non belges sont plus jeunes et plus souvent sans couverture mutuelle.

RÉSULTATS SÉROLOGIQUES DES PRISES DE SANG :

22,6 % d'entre vous ont eu un contact avec le virus de l'hépatite B à un moment de leur vie et sont donc immunisées (27,7 % à Bruxelles et 15,6 % en Région Wallonne), ce qui est significativement supérieur au risque de contamination de 5,7 % encouru par la population générale belge. D'où l'utilité de continuer notre campagne.

ET L'HÉPATITE C ?

On note un taux de contamination

de 50 % chez les personnes étant ou ayant été usagères de drogue par injection alors qu'il n'est que de 2 % chez les non toxicomanes.

ET LA SYPHILIS ?

2 % des personnes ont été porteuses de la syphilis en Région Wallonne en 2001 et 11 % ont été porteuses à Bruxelles où l'on constate une recrudescence de cette affection (il peut s'agir de traces de syphilis anciennes déjà traitées).

ET LE SIDA ?

Moins de 1 % des travailleurs sexuels étaient séropositifs HIV en Région Wallonne en 2001 et 3,6 % à Bruxelles.

90 % des contacts ont nécessité un déplacement du médecin sur le lieu de travail en Région Wallonne contre 58 % à Bruxelles où la permanence médicale à Espace P... fonctionne à plein régime.

Le nombre de refus de la vaccination est peu important.

Notre campagne de vaccination a atteint son régime de croisière : 260 nouvelles personnes prostituées font une première prise de sang par an en moyenne et environ 200 personnes entament une vaccination.

Cécile Cheront

Mutualité : mode d'emploi

La sécurité sociale, les mutualités... On en entend parler régulièrement mais ce n'est pas pour autant que l'on comprend les mécanismes de fonctionnement. Ensemble, nous allons essayer d'y voir plus clair.

Chaque citoyen doit obligatoirement souscrire une assurance maladie-invalidité. Cette assurance donne droit au remboursement de certains frais médicaux et au versement d'allocations en cas d'incapacité de travail ou d'invalidité.

Quand et comment s'inscrire dans une mutualité ?

Quand vous travaillez comme salarié ou indépendant, dès le lendemain de votre entrée en fonction, vous devez avertir la mutualité que vous avez choisie. Si vous êtes déclaré comme salarié, la mutualité vous remettra des documents à faire remplir par votre employeur. Attention : à partir de 25 ans, même si l'on est encore étudiant, il faut obligatoirement s'inscrire comme titulaire dans sa mutuelle : on ne peut donc plus bénéficier de la mutuelle de ses parents.

Une fois ces formalités d'inscription remplies, vous bénéficiez des droits de remboursement et d'indemnité en fonction de votre statut (indépendant ou salarié). Votre mutuelle vous fournira des documents tels que la carte d'identité sociale (SIS), le carnet de membre et des vignettes qui serviront dans vos rapports avec elle.

Vous n'avez pas de statut ?

Si vous n'êtes pas déclaré comme salarié, que vous n'êtes ni au chômage, ni au CPAS mais que vous êtes inscrit au registre national, vous bénéficiez de l'assurance soins de santé et indemnités. La cotisation que vous de-

vez payer dépendra de votre déclaration fiscale. Si vous n'en recevez pas, on vous fera signer une déclaration sur l'honneur précisant que vous ne bénéficiez d'aucun revenu. Suite à cela vous ne devrez payer aucune cotisation mutuelle.

Vous n'êtes pas en ordre de mutuelle ?

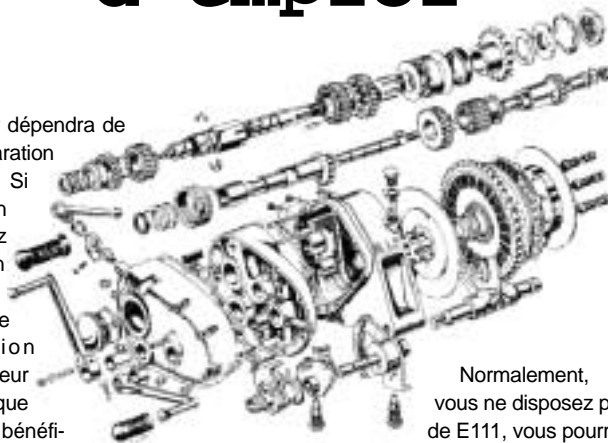
Vous devrez accomplir un stage d'attente de 6 mois avant de bénéficier d'une quelconque indemnité (sauf si vous venez de terminer vos études).

Par contre, aucun stage d'attente n'est requis pour obtenir le remboursement des soins de santé. Donc, dès votre inscription à la mutuelle, vous pourrez obtenir le remboursement de vos frais médicaux (médicaments, médecin, hôpital).

Vous êtes originaire de l'U.E. en séjour en Belgique ?

Même si des modifications ont été annoncées pour 2003-2004, actuellement, vous devez toujours demander les formulaires E111 et E104 à votre caisse de sécurité sociale dans votre pays d'origine pour bénéficier de l'assurance maladie-invalidité en Belgique.

Par exemple, si vous êtes domicilié et affilié à une mutualité en France et que vous vous rendez en Belgique pour un séjour, votre mutualité vous remettra des papiers (notamment le E111) qui vous permettront de recevoir le remboursement de vos soins de santé ou des indemnités de maladie en Belgique.



Normalement, si vous ne disposez pas de E111, vous pourrez quand même obtenir le remboursement de vos soins médicaux dans le pays où vous êtes en ordre de mutuelle.

Le E104 permet quant à lui, d'obtenir des indemnités lors d'une incapacité de travail. Son fonctionnement et son obtention est identique au E111 : vous devez donc être en ordre de mutuelle et exercer une profession reconnue.

Remarque : ces documents sont valables dans tous les pays de l'Union Européenne pour une durée d'un an environ (attention, cette durée peut varier en fonction du pays d'origine et du pays de séjour).

Vous êtes candidat réfugié ?

Pour avoir accès à l'assurance maladie-invalidité, vous devez être inscrit au registre des étrangers. Des cotisations sont prévues sauf si le montant de vos revenus est inférieur au minimum.

Tant que vous vous trouvez dans la situation de l'annexe 26, vous ne pouvez pas être inscrit au registre des étrangers et donc, vous ne pouvez pas bénéficier de l'assurance maladie-invalidité.

Si vous désirez plus d'information, adressez vous à la mutualité de votre choix ou à un travailleur d'Espace P...

*Delphine,
stagiaire à Namur*

Après les études...

Si vous (ou vos enfants) venez de terminer des études, la première démarche à effectuer est de s'inscrire à l'Onem pour commencer officiellement un stage d'attente. Ce stage dure neuf mois pendant lesquels l'Onem ne paie aucune allocation. En cas de nécessité, pour pouvez, pendant cette période, demander une allocation au CPAS, mais celle-ci n'est pas attribuée automatiquement.

Au terme des neuf mois de stage, si vous n'avez pas trouvé de travail, vous avez droit à une allocation d'attente. Pour l'obtenir, il faut réaliser quelques démarches :

- Confirmer auprès du Forem (Orbem à Bruxelles) que vous êtes toujours demandeur d'emploi ;
- S'inscrire auprès d'un organisme de paiement indépendant (CAPAC) ou syndical (CSC, FGTB, etc.)

Pour vous inscrire auprès de l'organisme de paiement, vous aurez besoin de plusieurs documents :

- Votre carte d'identité ;
- Votre carte de sécurité sociale (SIS)
- Le formulaire A23 fourni par le Forem/Orbem lors de votre première visite
- Le formulaire C109/art. 36 fourni par le Forem/Orbem, complété par l'école et par le bureau de placement.

Dès que ces formalités seront remplies, votre organisme pourra verser chaque mois sur votre compte bancaire les " allocations d'attente " auxquelles vous avez droit. Vous devrez cependant vous soumettre au contrôle des chômeurs en pointant votre carte de chômage chaque 3 et 26 du mois. C'est cette carte que vous rendrez ensuite à votre organisme de paiement afin de percevoir vos allocations.

N'oubliez pas, lorsque votre inscription au chômage sera effective, que vous avez un mois pour vous affilier à une mutuelle. Celle-ci vous accordera un remboursement partiel de vos soins de santé (médicaments, consultation médicale, hospitalisation, etc.).

Les montants des allocations d'attente sont accordés comme suit (par mois):

- Jeune avec personne à charge : 822€
- Isolé de moins de 18 ans : €229
- Isolé de 18 à 20 : €360
- Isolé de 21 et plus : €584
- Cohabitant de moins de 18 ans : €200
- Cohabitant de plus de 18 ans : €320
- Cohabitant de moins de 18 ans vivant avec une personne recevant une allocation sociale : €212
- Cohabitant de plus de 18 ans vivant avec une personne recevant une allocation sociale : €340 **Q.D.**

Bourses d'études : où s'adresser ?

Toutes les informations concernant les bourses d'études en Belgique sont reprises sur le site Internet de la Communauté française : <http://www.cfwb.be/dalloc>

Si vous ne disposez pas d'une connexion Internet voici les centres régionaux où vous pourrez obtenir les renseignements et les documents concernant ces bourses.

N.B.: Un nombre très important de personnes ont droit à une bourse d'études (primaires, secondaires ou supérieures) et n'en font pas la demande. Peut-être êtes vous dans le cas ?

| |
|--|
| <p>Bureau régional de Bruxelles et Brabant Wallon : Espace 27 Septembre (rez-de-chaussée) Boulevard Léopold II, 44 Bureau 0.E.038 -1080 Bruxelles - Entrée Place Saintelette - Tél.: 02/413.39.07 - 02/413.39.08</p> <p>Bureau régional du Hainaut : Rue du Chemin de Fer, 433 7000 Mons - Tél.: 065/22.00.60</p> <p>Bureau régional de Liège : Rue d'Ougrée, 65 - 2ème Etage - Bureau 2 B 25 4031 Angleur - Tél.: 04/361.52.80</p> <p>Bureau régional de Luxembourg : Rue de Sesselich, 57 - 6700 Arlon - Tél.: 063/23.22.02</p> <p>Bureau régional de Namur : Rue Van Opré, 89 - 5100 Jambes - Tél.: 081/32.84.09</p> |
|--|



Impôts : la tête aux carrées

Les lois fiscales, nous dit-on, sont de stricte observance. Cela signifie que tout ce qui est dit explicitement est d'application. Cela signifie aussi que seul ce qui est dit est d'application. Tout ce qui n'est pas explicitement dit n'est pas d'application. Voilà pour le contenu ! Mais de quoi se compose le contenu ?

Le contenu se compose de faits générateurs ou non d'impôts. Il y a des faits féconds. Il y a des faits stériles.

Les mêmes faits ne sont pas féconds à tout moment. Il y a des périodes de fécondité et des périodes de stérilité.

La fécondité peut être empêchée par l'usage d'un préservatif (le montage fiscal). Enfin, quoiqu'on en dise, l'acte (re)producteur ne donne pas toujours le même résultat alors qu'il s'opère dans les mêmes conditions.

Tantôt c'est une fille, tantôt un garçon, tantôt on fait ... chou blanc. La vie quoi !

Mais, nous direz-vous, qu'est-ce que toute cette prose a bien à voir avec la fiscalité ? Rien à priori, si ce n'est que le vécu de chacun peut s'avérer fort différent des propos que nous allons tenir dans les pages, voire les numéros qui suivent, selon votre intérêt, selon votre bon plaisir.

Ci-après, le rédacteur fiscal s'en tient strictement aux textes. Il expose. Il documente. Il n'exprime aucun avis.

L'enfantement des revenus.

Dans la bible fiscale, nous ouvrons le livre des commentaires des impôts sur les revenus (en abrégé COM. IR). Nous indiquerons entre parenthèses le numéro des pieux versets proposés à votre méditation.

La loi confère à la notion de revenus professionnels le sens le plus large de façon à atteindre les revenus

quelconques qui sont produits par une activité professionnelle (23/3). **Il est sans relevance que les revenus professionnels soient produits par des opérations licites ou illicites (23/5). Une revue connue auprès du grand public pour ses conseils en la matière qui nous occupe a cru bon de commenter et d'illustrer le propos officiel en précisant qu'il s'agissait par exemple des revenus tirés de la prostitution ou du trafic de stupéfiant. Soit !**

Notre bible est plus cruelle pour ses ouailles. En effet le verset 23/25 fait explicitement référence à deux autres cas de figure. Le verset 23/150 d'abord. Ce dernier précise que le profit en argent ou sous une autre forme (entendez par-là les avantages en nature) qu'un fonctionnaire recueille auprès de certaines personnes ou firmes, en rémunération d'actes répétés de sa fonction ou de son emploi et non sujet à salaire, sont imposables à titre de revenus d'une occupation lucrative et ce sans avoir égard au caractère illicite de ces interventions ...

Dans un prochain article, nous viendrons sur ce qu'il y a lieu de faire en cas de racket.

Le verset 24/25 ensuite. Celui-ci précise qu'en vertu du principe suivant lequel les impôts sont basés sur la réalité, **les bénéfiques (...) doivent être assujettis à l'impôt à l'impôt à titre de revenus professionnels, sans qu'il soit nécessaire de se préoccuper du caractère moral, licite ou illicite des opérations ayant engendré ces bénéfiques.**

Ce que ne précise pas notre bible, contrairement à ce que prétend la revue que nous évoquions, c'est à quel titre les revenus de la prostitution doivent être imposés. Bénéfiques ou profits ? Revenus de commerçant ou de professions libérales ? Et le Ministre des finances de répondre dans une

question parlementaire (Question 00/212) : *dans l'état actuel de la législation, il n'existe, en matière d'impôts sur les revenus, aucune disposition spécifique aux prostituées. Nous entendons bien, Monsieur le Ministre, avec Madame la Députée COENEN, la prostituée comme vous dites a le devoir de déclarer ses revenus et le droit de déduire ses frais comme tout contribuable.* Mais profits ou bénéfiques ? Nous expliquerons dans un prochain article en quoi cela est important pour le contribuable qui lit notre petite bafouille.

Les prestations des prostituées sont visées à l'article 18 du Code de la TVA et conformément à la sixième directive du Conseil des Communautés européennes considérées comme prestations de service ... et de poursuivre, ces personnes réclament donc une TVA de 21 % sur les recettes qu'elles perçoivent de leurs clients. La vignette TVA pour prestations de service, c'est quand ? Attendez, il y a mieux !

Tant qu'à ratisser, ratissons large ! Dans la même question parlementaire, le Ministre des Finances a également précisé que les propriétaires de biens immeubles, qui mettent des vitrines à la disposition des prostituées, effectuent des prestations de services ... soumises à la TVA au taux normal de 21 %.

Quand l'humble rédacteur parlait de tête aux carrées... Ne nous trompons pas : le présent article, disons le haut et clair, ne défend pas dans ces dernières lignes le proxénétisme immobilier. Il tend à montrer qu'à côté d'autres modes de taxation, il y a bien un statut fiscal de l'activité de prostitution et que ce statut est complet , lui !

La suite au prochain numéro, le rédacteur retourne dans son bocal.

Jean-Claude Mention

DE L'UTILITE DE PARLER DE SEXE AVEC NOS ENFANTS...

L'article suivant a été écrit par une de nos stagiaires, Christel Ramaeckers. Elle avait envie, en tant que future éducatrice, de se pencher sur la question délicate de l' "éducation sexuelle et affective " auprès de jeunes enfants.

Son projet nous a vivement intéressés à Espace P...

En effet, il n'est pas rare, dans nos rencontres avec vous, que la discussion porte sur les relations avec les enfants et la difficulté que vous éprouvez parfois de parler de votre prostitution avec eux.

Bien sûr, il y a des aspects plus spécifiques au fait de se prostituer mais on constate néanmoins que, de manière plus générale, les adultes se sentent souvent coincés lorsqu'il s'agit d'aborder des questions de sexualité souvent très " impliquantes " pour chacune d'entre vous.

Dans son mémoire intitulé " Il n'y a pas de honte à parler de ça ", Christel a voulu mettre en évidence ce malaise des adultes et a elle-même expérimenté une animation réalisée auprès d'enfants de 8 à 12 ans.

Elle nous livre ici quelques considérations qui ont sous-tendu son approche.

Pour celles que cela intéresse, vous pouvez venir consulter le travail au centre Espace P...

Que vous soyez caissière (ou caissier), prostitué, instituteur, danseur, médecin, ou que vous exerciez une toute autre profession, j'imagine qu'il vous est déjà arrivé de rester pantois devant une question posée par un enfant sur le sexe et ses petites contrariétés. En tout cas, moi, ça m'est arrivé !

Les enfants sont confrontés à des tonnes d'images qu'ils doivent être capables d'intégrer et ce n'est pas toujours le cas. En effet, que ce soit par les clips vidéo d'une soi-disant vierge puritaine prénommée "Britney Spears" qui se trémousse à moitié nue ou encore par les programmes télévisuels, comme le Loft, où les connotations sexuelles sont perpétuelles et où les comportements sont parfois plus que déroutants, les références à la sexualité font désormais partie du quotidien des enfants. Je pourrais également vous parler de la publicité qui n'est pas non plus dénuée de sexualité ou du journal télévisé qui n'hésite pas, par souci d'in-



formation, à nous donner des nouvelles parfois plus que choquantes pour les jeunes oreilles de nos bambins. Les enfants sont soumis à un défilé d'images parfois bien difficiles à comprendre et qui leur font se poser beaucoup de questions. Le plus souvent, c'est à l'adulte que l'enfant va transmettre toutes ses interrogations et c'est dans la façon dont l'adulte va répondre à ces questions que tout va se jouer !

L'adulte a trois façons de répondre aux sollicitations de l'enfant.

La première est la fuite, en effet combien d'adultes n'ont pas eu l'envie de prendre leurs jambes à leur cou à l'arrivée d'une question un peu trop embarrassante ? Cette méthode est certes très confortable pour l'adulte qui évite de cette façon l'angoisse qu'il pourrait ressentir, mais pour l'enfant cette fuite peut avoir des conséquences malheureuses. Sa relation avec l'adulte peut en ressortir amoindrie et l'enfant n'aura certainement plus l'envie d'aller poser des questions à un adulte qui fuit. De plus, dites vous bien que l'enfant ne se satisfera certainement pas de votre fuite comme d'une réponse. Il ira chercher cette réponse ailleurs et qui sait ce qu'il apprendra ?

La seconde façon d'assouvir le questionnement des enfants est de se laisser aller dans les dérives de l'imaginaire. Combien de personnes ne se sont pas laissées aller à expliquer le mystère des naissances, par exemple, en parlant de cigognes ou en racontant l'histoire des choux et

des roses ? Encore une fois cette méthode est très " pratique " pour l'adulte qui n'a pas, grâce à cette méthode, de soucis et d'embarras. Mais pour l'enfant c'est toujours la même histoire ! Il peut se sentir trahi par l'adulte qui lui a menti et ne l'a pas pris au sérieux, il peut aussi être la risée de ses camarades de classe lorsqu'il racontera l'histoire que maman lui a racontée la veille. Bref la relation adulte-enfant est une nouvelle fois discréditée.

Une autre méthode peut être envisagée. Cette méthode est basée sur la franchise et sur l'utilisation d'un vocabulaire adapté à l'âge de l'enfant qui vous posez la question. De plus, il sera important de laisser l'enfant être le maître de son évolution et de ne pas susciter chez lui des questions. Donc, si par exemple un enfant vous demande " Comment on fait les bébés ", il ne sera pas nécessaire de lui expliquer toutes les positions du kamasutra. Qu'y a-t-il de plus simple

que de parler avec franchise et simplicité de toutes ces choses qui nous semblent si embarrassantes. Lorsqu'un enfant vous demande une chose qui vous met mal à l'aise, expliquez lui votre malaise. Lorsqu'un enfant vous demande une chose qui vous semble embarrassante, répondez à sa question avec des mots simples, c'est tellement plus facile ! Grâce à cette méthode l'enfant sera satisfait car l'adulte aura répondu à ses attentes, le lien de confiance s'en trouvera renforcé et l'enfant n'hésitera pas à poser d'autres questions à l'adulte qui le prend, enfin, au sérieux. De plus, si l'enfant est un jour confronté à des gestes déplacés (pédophilie...) il n'hésitera pas à en parler à l'adulte !

De toute façon que vous choisissiez la première façon de répondre qui est la fuite, que vous usiez du débordement d'imagination ou que vous répondiez franchement en vous souciant de l'âge de la personne qui

vous pose la question, il est clair que vous réalisez de toute façon une éducation sexuelle, puisqu'aucun entourage ne peut être neutre ! La question à se poser n'est donc pas de savoir si oui ou non vous allez réaliser une éducation sexuelle, mais plutôt de savoir quelle éducation sexuelle vous allez réaliser.

Je terminerai par ces quelques mots qui j'espère vous feront réfléchir : imaginons que nous comparions le sexe à une piscine et que par souci de sécurité vous placiez des barrières autour de cette piscine pour éviter que les enfants ne tombent dans ce bassin. Mais puisque vous savez très bien que les enfants essayeront de pousser les barrières, de sauter au dessus ou encore de se glisser en dessus pour voir ce qu'il y a derrière, ne pensez vous pas qu'il serait plus prudent de leur apprendre à nager ?

Christelle Ramaekers

Billet d'humeur

Trouver le ton juste, la bonne mesure, la bonne distance, parler juste.

Etre ici à nouveau après avoir pris deux ans de recul, une fugue bien méritée, un désert où je me suis transformée.

Etre ici à nouveau, non plus avec un statut de stagiaire mais un statut de professionnelle, en l'occurrence éducatrice ; merci à mes collègues d'Espace P... de m'accueillir au sein de l'équipe. Je suis honorée d'avoir pour collègue Cécile CHERONT, psychologue à Espace P... depuis 10 ans.

Passer d'une position à une autre et rester femme et rester mère.

Accepter de regarder en face, par la fenêtre de votre profession, mais

"regarder" est-ce le bon verbe? Ne vaudrait-il pas mieux dire accepter d'entendre à pleines oreilles l'écho de vos vies qui résonnent dans la mienne interpellant à la fois l'envie de solidarité féminine et l'incompréhension, la méconnaissance entre les sexes ?

Je vous croise. Dans une certaine mesure, je vais vivre avec vous au rythme de vos allées et venues, elles-mêmes soumises aux allées et venues, devrais-je dire au va-et-vient, des clients, eux-mêmes soumis à leurs aléas et à leurs finances, comme vous.

Par delà tout cela, gardez constamment au cœur et à l'esprit que c'est la vie qui se joue, la vie si

infiniment sexuelle.

Je nourris de nombreux désirs avec vous, dans le même esprit que mes collègues, dans la vision d'une nouvelle identité au monde de la prostitution libre. Est-ce possible ?

La vie n'étant que le reflet du vécu, il me semble important que l'on vous reconnaisse le mérite de vos histoires de vie, le courage et la ténacité dont vous faites preuve chaque jour.

En ce sens, je comprends votre sentiment par rapport au livre de notre ex-collègue, Catherine FRANCOIS " Paroles de P " racontant la vie de vos homologues bruxelloises. La jalousie n'a pas lieu d'être, nous n'avons qu'à en faire autant à Charleroi.

Bernadette Pierard



Sylvie, "hôtesse d'accueil"

Stéphanie nous a contactés par l'intermédiaire d'une de ses amies qui a des contacts réguliers avec Espace P... Le message était clair : "Dis leur que j'ai des choses à leur dire". Lorsque nous sommes arrivés dans son appartement privé, de nombreuses coupures de presse avaient été préparées... soigneusement découpées, classées, surlignées.

Espace P... : Stephanie, c'est vous qui avez demandé que l'on réalise cette interview, pourquoi ?

Stéphanie : J'avais envie de donner une autre image de la prostitution. On n'arrête pas d'en parler, de la prostitution et je finis par me demander si c'est bien ça que je fais parce que quand je lis ce qu'on en dit dans le journal, j'ai l'impression de faire un autre métier.

Tout ce qu'on montre, c'est des femmes brutalisées. La traite des noires, la traite des filles de l'Est, la traite des "machin-bazar"... Et puis on dit : "Tout ça, c'est de la prostitution et il faut arrêter ce massacre" et ça passe...

Vous trouvez que les médias ne font pas la distinction entre les victimes et les personnes libres ?

Oui, mais ce n'est pas que ça. Ce n'est pas un oubli ou une erreur, c'est volontaire. Les médias, les politiciens... Tout le monde veut se voiler la face. Pourtant, je suis bien là et personne ne m'a kidnappée pour que je fasse le travail que je fais. Je crois qu'il ne faut pas laisser dire que toutes les filles sont forcées de travailler ou qu'elles sont toutes dans l'illégalité question papiers ou impôts.

Vous-même, vous êtes déclarée ?

Oui, je suis déclarée comme serveuse et j'ai un statut d'indépendante complémentaire. Je paye tout ce qu'il faut payer.

Ce double statut, ça vous convient ?

D'un côté, je n'ai plus de soucis parce que je suis en règle mais j'ai eu des problèmes. La patronne me déclarait à mi-temps, mais je travaille à temps plein. Et même plus parfois. Comme il y a eu un contrôle il y a deux ans, j'ai été obligée de prendre un statut d'indépendante complémentaire. Sinon, ils me faisaient payer une amende. C'est mon avocat qui a trouvé l'arrangement. En discutant, je veux dire. Pas de menace ni de fraude.

Vous disiez que d'un côté vous n'avez plus de soucis... Il y a un revers à la médaille ?

L'autre côté c'est que tout ce que je gagne est déclaré. Je peux dire que je me prostitue moitié pour moi, moitié pour la société.

Et ce que vous donnez à votre patronne, c'est dans votre moitié ou dans celle de l'Etat ?

C'est dans la mienne, mais c'est déclaré comme loyer et je retouche une partie des impôts.

Tout ce que vous donnez à votre patronne est déclaré ?

Absolument tout, je peux même vous montrer les reçus. Depuis que je suis indépendante, il y a même des échanges par compte bancaire.

Vous êtes consciente que vous êtes une exception ?

Ce n'est pas vrai, il ne faut pas dire ça. Toutes les femmes qui travaillent avec moi sont dans le même cas. Et la dame de X (secrétariat social pour indépendants) m'a dit qu'elle pourrait remplir un rayon avec les dossiers des femmes qui travaillent en bar.

Votre patronne vous déclare sous quel terme ?

Comme serveuse.

Cela vous convient ?

Oui puisque je suis serveuse. Enfin, plutôt "hôtesse d'accueil" (rires). Non mais c'est vrai, il y a des jours où je ne me déshabille même pas.

Et comment ça se passe alors ?

Je préfère ne pas parler de ça. Mais c'est un salon chic. Les gens qui viennent sont membres et il y a une sélection. On leur demande de ne pas venir saouls, d'être discrets. Il n'y a pas de problème.

Qu'est ce qui fait que ça se passe bien selon vous ?

Il y a des règles simples et on les rappelle dès qu'il faut. Ça maintient une bonne ambiance et tout le monde en profite. Le plus souvent, les gens agressifs, ils ne vont pas bien et quand on les laisse être agressifs, ils ne vont pas mieux.

Vous n'avez jamais été victime de violence ?

Ici, non. Je me sens en sécurité parce qu'il y a toujours quelqu'un dans la maison. Parfois, il y a des hommes qui sont un peu brutaux, mais il suffit de le dire avec les formes.





Pour vous, la prostitution, c'est un métier ?

C'est sûr que ce n'est pas un métier comme un autre. Maintenant, ce n'est pas toujours une vocation. Mais de toute façon, tout ce qui me plaît, je serais incapable de le faire. J'aurais bien voulu être médecin. Mais bon, dès que je suis arrivée en secondaire, l'école a tout fait pour me casser. A partir de là, j'ai compris que je n'aurais jamais de diplôme et que je n'aurais jamais un bon travail. Enfin, pour le travail, c'est plus tard que j'ai compris.

Il y a des choix que vous regrettez ?

Oh, je ne pense jamais comme ça. Regretter, ça ne sert à rien, ça ne change rien. C'est plutôt au moment de faire des choix qu'on doit réfléchir. Si on commence seulement à réfléchir quand tout va mal... Non, moi, je fais comme je peux, j'essaie de me débrouiller du mieux que je peux.

Vous avez des enfants ?

Vous pouvez écrire que oui mais je préfère qu'on ne s'étale pas là-dessus. Même quand je parle avec des amis, il y en a qui pensent qu'il n'y a pas de honte à faire ce que je fais mais quand ils pensent à mes enfants, ils se disent que c'est dangereux. Finalement, celui qui m'aide le plus par rapport à cela, c'est mon psy.

Vous voyez un psy, souvent ?

Deux fois par mois.

C'est indiscret de vous demander pourquoi ?

C'est mon coup de tonus. J'ai besoin de parler. Et quand je parle avec lui, je suis certaine qu'il ne me juge pas, qu'il n'essaie pas de m'influencer dans le mauvais sens. C'est épanouissant. Ça m'aide à savoir vraiment ce que je pense et à prendre les bonnes décisions ou à comprendre pourquoi je prends parfois les mauvaises. Depuis que je vais voir ce psy là, j'arrive à me dire : " OK, on met tout ce qui ne va pas de côté et on en discute avec le psy ".

Vous avez un avocat, un psy... Vous êtes bien entourée...

Oui. Je peux dire que c'est une démarche qui n'est pas facile à faire. Le problème, c'est qu'on se persuade très vite que personne ne peut vous aider. L'avocat, c'est parce que je me sentais le dos au mur. Le psy, c'est parce que j'avais commencé une grave dépression. Mais une fois qu'on franchit le pas, ça va. Rien que de se décider à y aller, on se dit déjà " j'agis, je ne me laisse pas faire " et ça redonne des forces. C'est un peu comme avec le médecin. Avant, quand je l'appelais, j'avais déjà un pied dans la tombe. Maintenant, je fais comme pour mes enfants : au premier signe, je consulte. Prendre la mal par la racine, c'est pas plus mal.

En discutant avec vous, j'avais le sentiment que les soucis que vous rencontrez dans le métier viennent plus du regard extérieur que des clients...

Ah, ça c'est bien vrai. Mais demandez à toutes celles qui font carrière, celles qui tiennent dans le métier... Elles vous diront la même chose.

Selon vous, on peut se prostituer sans y laisser une part de soi ?

Pour être sincère, non. Ce n'est pas possible. Mais moi j'ai décidé de laisser un part de moi là plutôt qu'ailleurs. Il faut arrêter de dire que le monde est rose pour tous et qu'il est pourri seulement pour les prostituées. Tout le monde a ses problèmes, son histoire. Chacun s'en sort comme il peut. Moi, je crois qu'il y a plein de filles bien qui essaient de s'en sortir comme ça. Là où le bât blesse, c'est qu'il y a plein de requins qui sont prêts à tirer profit des filles qui ont un passage à vide : des problèmes sentimentaux, familiaux, la solitude, tout ça... Si on faisait la guerre à ces gens-là plutôt qu'aux filles, on pourrait dire que la société évolue, qu'elle devient plus civilisée. Pour moi, c'est incompréhensible. Que ce soit avec la police ou avec les impôts, c'est toujours ceux qui essaient d'être dans le droit chemin qui ont le plus de problèmes : ils se dévoilent et on leur met le grappin dessus. J'ai l'impression qu'on leur fait payer ce qu'on n'arrive pas à faire payer aux autres.

Propos recueillis par Q.D.



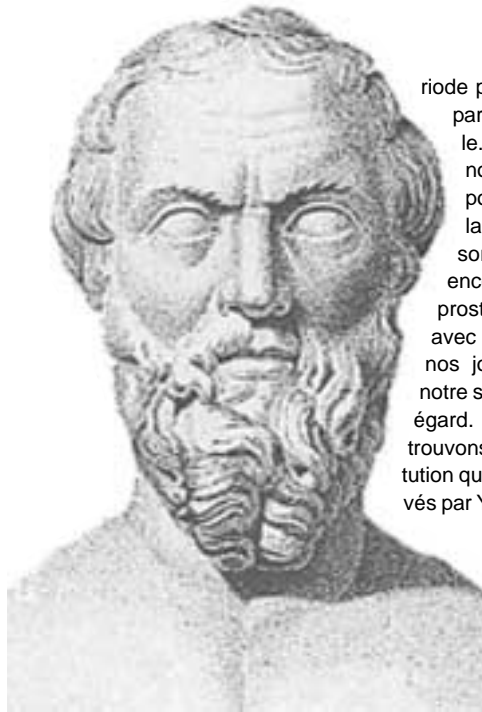
La prostitution au temps d'Hérodote

***Nous avons trouvé sur Internet un mémoire intitulé "Les femmes chez Hérodote".
Son auteur, Jean-Claude Sestier, nous a gracieusement autorisé à en publier
le chapitre IX consacré à la prostitution.***

***Hérodote a vécu en Grèce au V^e siècle avant J-C. Le récit des coutumes et des cultures qu'il a
rencontrées lors de ses nombreux voyages, consigné dans un ouvrage
appelé "l'Enquête" (parfois "les Histoires"), constitue la première étude historique au sens
moderne du terme. On parle d'ailleurs d'Hérodote comme du "père de l'Histoire".
Voici donc un aperçu de la prostitution il a 2500 ans...***

La prostitution qui a si souvent été appelée, à tort, la plus ancienne profession féminine est, sans aucun doute, assez florissante dans l'antiquité pour de multiples raisons, mais on ne peut pas la qualifier de profession. L'Enquête d'Hérodote lui consacre une large place et nous donne de multiples renseignements qui recourent ce que nous pouvons apprendre par d'autres sources et, de nos jours, par l'étude de la psychologie des sociétés primitives. Ses buts sont multiples et nous allons essayer d'en dégager les principaux.

Les deux sortes de prostitution, pour établir le classement le plus général qui puisse exister, sont la prostitution religieuse et la prostitution lucrative. La première peut encore se subdiviser en plusieurs catégories. Dans certains cas, les prostituées sont destinées à rester toute leur vie au service de la divinité et à la servir de cette façon; cette forme revêt un certain aspect lucratif, mais non-individuel, car le profit matériel des actes accomplis par ces servantes d'Aphrodite (ou d'une autre divinité) va au trésor du temple dans lequel elles servent. Dans d'autres cas, il s'agit d'un acte unique dont les motifs peuvent être expliqués par le désir d'une consécration ou encore par les restes de certains tabous primitifs



dont nous reparlerons dans des cas plus particuliers.

La deuxième forme de prostitution, à des fins lucratives, est plus terre à terre, mais il en existe aussi plusieurs sortes. Ou bien la femme a choisi ce métier pour gagner le plus d'argent possible, ou bien elle a été vendue comme esclave et, dans ce cas, elle est exploitée par une tierce personne, ou bien il s'agit d'une pé-

riode passagère qui est autorisée par la loi, la religion et la morale. Nous trouvons, dans les nombreuses coutumes rapportées par Hérodote, un mélange de ces différentes sortes de prostitution. Notons encore que, dans l'antiquité, la prostituée n'était pas traitée avec le mépris qu'affectent, de nos jours, certaines classes de notre société contemporaine à son égard. Dans la Bible même, nous trouvons plusieurs actes de prostitution qui ne sont pas du tout réprouvés par Yahvé.

Nous examinerons en premier lieu la prostitution sacrée. Il existait, à Babylone une coutume qu'Hérodote réprovoque violemment : *la plus honteuse des lois de Babylone est celle qui oblige toutes les femmes du pays à se rendre une fois dans leur vie au temple d'Aphrodite pour s'y livrer à un inconnu. (...) Les femmes sont assises dans l'enceinte sacrée d'Aphrodite, la tête ceinte d'une corde, toujours nombreuses, car si les unes se retirent, il en vient d'autres.* Ainsi, les femmes n'ont pas le droit de retourner chez elles avant qu'un homme ne les ait choisies, en leur jetant quelque argent sur les ge-



noux, en prononçant ces mots: *J'invoque la déesse Mylitta*. Cette divinité est appelée aussi Istar ou Astarté, déesse de l'amour et de la guerre, une des plus grandes divinités de Babylone. *Quelle que soit la somme offerte*, continue Hérodote, *la femme ne refuse jamais: elle n'en a pas le droit et cet argent est sacré. Elle suit le premier qui lui jette de l'argent et ne peut repousser personne*. Les plus belles sont donc vite libérées et peuvent retourner chez elles, mais il en est qui restent dans le temple pendant trois ou quatre ans, sans pouvoir satisfaire à cette obligation.

Hérodote nous signale une coutume analogue en quelques endroits de l'île de Chypre. Nous savons que les temples d'Aphrodite, à Paphos et à Amathonte, abritaient des courtisanes sacrées, sans pouvoir toutefois affirmer que la même loi était en vigueur. Quel sens faut-il donner à cette coutume? Peut-être s'agit-il d'un acte de consécration de la virginité à la divinité; peut-être aussi faut-il y voir un acte de défloration rituelle, pratiqué dans la plupart des sociétés primitives, où la virginité était considérée avec mépris, car c'était une preuve d'impopularité; sur la côte de Malabar, les jeunes filles ne pouvaient trouver de mari tant qu'elles restaient vierges: verser le sang d'un membre de la tribu étant interdit par un tabou. (Will Durant. Hist. de la civilisation I. chap. 4. p. 85).

Il est certain que nombreux étaient les temples qui possédaient des courtisanes sacrées. Le temple de Mylitta, lui-même, dont nous venons de parler, avait un clergé féminin: hiérodules, courtisanes sacrées et prostituées. Le profit matériel des actes de ces prostituées allait grossir le trésor du temple. Sans aucun doute, aux alentours des temples, se trouvaient d'autres femmes, des indépendantes, en quelque sorte, qui se tenaient là parce que l'endroit était propice à leur commerce. Ces courti-

sanes, non sacrées, travaillant pour leur propre compte, se trouvaient parfois dans l'obligation de contribuer à l'édification de quelque monument, de même que leurs collègues des temples amassaient de l'argent pour le trésor religieux. Nous ne trouvons, dans l'Enquête, aucun renseignement sur la prostitution sacrée en Egypte, mais Hérodote nous dit dans le livre II, chapitre 64, qu'il était interdit de s'unir à une femme dans un temple.

Dans l'histoire de la Lydie, Hérodote nous parle d'un très beau monument, *le plus beau monument connu*, dit-il, *après ceux des Egyptiens et des Babyloniens*. Et ce monument, tombeau d'Alyatte, le père de Crésus, aurait été édifié *au frais des marchands, des artisans et des filles qui exercent le métier de courtisanes*. *Au sommet, on voyait encore de mon temps, cinq bornes, portant gravée l'indication de la part prise à l'ouvrage par chaque groupe; et mesurée, la part des courtisanes se montrait la plus importante*. Il faut donc croire que ce genre de commerce était d'un bon rapport, dans l'antiquité, et que les gouvernements savaient imposer toutes les professions, quelles qu'elles soient.

Dans le même chapitre, Hérodote nous rapporte une autre coutume lydienne, peut-être pour essayer d'atténuer l'effet que pourrait produire sa précédente déclaration, citée ci-dessus. *Il est vrai*, dit-il, *qu'en Lydie, toutes les filles se prostituent pour gagner leur dot, et ce, jusqu'au jour où elles trouvent un mari*.

N'oublions pas, avant de porter un jugement, qu'il existe, de nos jours encore, de nombreuses *filles de joie* qui exercent ce métier pendant un certain temps, jusqu'au jour où elles ont amassé assez d'argent pour acheter un fonds de commerce, de préférence un hôtel ou un café, et se marier légalement. Dans le chapitre suivant, Hérodote ajoute : *les*

mœurs des Lydiens sont, en général, semblables à celles des Grecs, sauf qu'ils prostituent leurs enfants du sexe féminin. Ceci semble impliquer que cette coutume n'a jamais existé en Grèce. Il faut reconnaître que la jeune fille lydienne y trouvait une certaine émancipation, puisque cela lui permettait de choisir elle-même son mari, ce qui était assez rare à l'époque.

Il existait aussi, comme de tout temps, des gens pauvres qui exerçaient ce métier pour gagner leur vie. Ainsi, à Babylone, depuis la prise de la ville qui a fait leur malheur et leur ruine, *les gens du peuple, qui sont dans l'indigence, prostituent leurs filles*. Cela n'est évidemment pas une coutume très spéciale, mais il arrivait que certaines courtisanes acquissent une célébrité impérissable, telle Aspasia, la maîtresse de Périclès. Hérodote nous en cite une, il s'agit de Rhodopis, que nous retrouvons aussi chez Strabon; les deux histoires diffèrent sensiblement et nous nous en tiendrons à la version rapportée par Hérodote.

Cette courtisane, à laquelle les Grecs attribuent la construction d'une pyramide en Egypte, ce qui est nié par Hérodote car, dit-il, *elle florissait sous le règne d'Amasis et non de Mycéros*, et elle a vécu un très grand nombre d'années après les rois qui ont laissé ces pyramides, était d'origine thrace. Elle vint en Egypte pour y exercer le métier de courtisane, devint libre, mais préféra rester en ce pays, où elle amassa une fortune considérable, *énorme, certes, et suffisante pour une Rhodopis, mais*, ajoute Hérodote, pour prouver ce qu'il vient de dire plus haut, *insuffisante pour faire édifier semblable pyramide*. Cependant, il nous indique que cette Rhodopis laissa de nombreux souvenirs en Grèce et qu'elle *fit fabriquer, avec la dixième partie de sa fortune, un bon nombre de broches de fer, de taille à*



transpercer un boeuf entier, autant qu'en put payer la dîme prélevée sur ses biens, et elle les envoya à Delphes. Elles y sont encore aujourd'hui.

Immédiatement après cette anecdote, Hérodote nous donne son avis sur les courtisanes de Naucratis qui sont, dit-il, *d'ailleurs, en général, fort charmantes*. Ce jugement se trouve corroboré par Sapho qui reproche à son frère Charaxos, venu livrer des vins de Lesbos à Naucratis, de s'être ruiné pour la belle Dorichè. Hérodote nous cite aussi le nom d'une autre courtisane, Archidicè qui *fut chantée dans toute la Grèce, quoiqu'elle eût moins fait parler d'elle*. Ceci nous permet de constater que la fortune, et même la gloire, pouvaient s'acquérir par la prostitution.

Hérodote n'a d'ailleurs pas du tout l'air indigné en rapportant ces faits, alors qu'il trouvait la coutume du temple de Mylitta, à Babylone, honteuse. Dans le conte des voleurs de Rhampsinite, il nous rapporte une curieuse décision de ce roi, tout en ajoutant qu'il se refuse à croire à cette histoire. Ce Rhampsinite, en qui nous pouvons voir soit Ramsès II, soit Ramsès III, avait été volé par deux frères, en avait pris un au piège, que son frère avait décapité pour qu'il ne fût pas reconnu, avait fait exposer le cadavre, mais le frère vivant l'avait dérobé. Irrité, le roi *prit, dit-on, le parti suivant: il envoya sa propre fille dans un lieu de débauche, avec ordre d'accueillir indifféremment tous ceux qui se présenteraient et de leur réclamer, avant de se livrer à eux, le récit de l'action la plus ingénieuse et la plus criminelle qu'ils eussent faite de leur vie. (...) La fille fit ce que voulait son père*. Mais le voleur eut vent du piège tendu, fut encore plus rusé et, après avoir raconté son histoire, put s'échapper en laissant, entre les mains de la fille, le bras d'un mort, dont il avait eu soin de se munir, avant de venir la voir. Devant ce nou-

vel exploit, le roi lui accorda non seulement l'impunité, mais de nombreuses récompenses et même la main de sa fille, à cause de son habileté. Hérodote, on l'a dit, ne croit pas à cette légende, mais, la prostitution n'étant pas considérée comme un métier honteux, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'elle fut véridique.

Que conclure de cela? La prostitution a toujours existé, du moins celle à but lucratif. Elle n'était ni plus ni moins prospère dans l'antiquité que de nos jours. Ce qu'il nous faut remarquer, c'est que la prostituée n'était pas considérée avec mépris, comme aujourd'hui, dans les sociétés modernes. De plus, il faut ajouter les divers cas de prostitution sacrée qui, elle, a complètement disparu, du moins dans les civilisations occidentales, et qui était considérée comme très honorable.

Jean-Claude Sestier
<http://perso.wanadoo.fr/faust>



Aphrodite par Praxitèle

Prostitution adolescente : prévention "choc" à la mode canadienne



Le document que nous reproduisons accompagne une exposition organisée par la police de Calgary (Canada) dans le cadre d'une campagne de prévention de la prostitution adolescente. Vous constaterez que la méthode combine habilement détails romantiques et informations choc ! Un sens pratique et mélodramatique couramment mis en œuvre de l'autre côté de l'Atlantique...

PROSTITUTION ADOLESCENTE... LA VRAIE HISTOIRE

Les prostituées sont des victimes

Comme vous l'avez vu lors de l'exposition, la prostitution a toujours été un problème fondamental pour la police depuis les origines de Calgary. Cependant, avec le temps, la police a changé de cible. Aux origines de Calgary, les "femmes de petite vertu" étaient souvent arrêtées et condamnées alors que leurs clients étaient traités avec légèreté.

Aujourd'hui, les prostitué(e)s sont souvent des adolescent(e)s ou de plus jeunes enfants. La police a fini

par réaliser que ces gosses ne sont pas des criminels mais des victimes. C'est pourquoi la police a changé sa stratégie pour se recentrer sur les proxénètes qui contrôlent les filles et sur leurs clients.

En parcourant l'exposition, vous rencontrerez deux grandes silhouettes découpées intitulées "Anatomie de la prostituée" et "Anatomie du proxénète". Si vous lisez les informations qui y figurent vous verrez pourquoi les prostituées sont vraiment des victimes et pourquoi personne ne choisirait consciemment de vivre comme elles. Voici un échantillon des informations présentes sur ces panneaux :

Anatomie de la prostituée

- Saviez-vous que l'âge moyen d'entrée en prostitution est de 13 ans et demi ?
- Saviez-vous que la plupart des jeunes prostituées ont un passé d'enfant abusé ?
- Saviez-vous que 50% des prostituées sont des SDF ou des migrantes ?
- Saviez-vous que les proxénètes

recrutent souvent de jeunes filles dans les centres commerciaux ou dans les écoles ?

- Saviez-vous que les filles enrôlées dans la prostitution souffrent d'un manque d'estime d'elles-mêmes ? Cela peut être le résultat de leur environnement abusif et est souvent la raison pour laquelle elles tombent sous le charme des proxénètes.
- Saviez-vous que, en moyenne, les prostituées meurent huit ans après leur entrée dans le métier. Quelques causes de mort sont : cancer, sida, hépatite, suicide, meurtre.

Anatomie du proxénète

- Au début, le proxénète agira de manière attentionnée et amicale mais il se changera vite en un patron cruel et exigeant.
- Il y a trois moyens de recruter de nouvelles prostituées : séduction ; force, coercition ou menaces ; et kidnapping (rare dans l'Ouest du Canada).
- Si vous écoutiez un proxénète dans ses premières discussions





avec une victime, vous entendriez beaucoup de mots attentionnés et de promesses tentantes. Mais si vous pouviez casser le vernis pour découvrir le vrais sens de ses paroles, vous entendriez :

- D'abord, je te séduis avec des rêves et des promesses que je n'ai pas l'intention de tenir. Je ne t'achèterai que des babillos pas chères et des vêtements bas de gamme.
- Dès que tu tomberas amoureuse de moi, je te " passerai " à des étrangers pour de l'argent. Je t'éloignerai de ta famille et de tes amis. Je te dirai quand tu dois te lever, ce que tu dois manger et comment tu dois t'habiller.
- Tu travailleras 15 heures par jour et tu me donneras chaque centime. Si tu gardes le moindre argent je te frapperai avec mes poings et mes pieds ou je te battrai à coup de porte-manteau.
- Si tu vas à la police je t'intimiderai ou je te menacerai ou peut-être que j'essaierai de te tuer.
- Alors, quand veux tu commencer à travailler ?

La vie et la mort d'une prostituée adolescente

L'exposition est centrée sur l'histoire vraie d'une jeune femme nommée Karen, qui s'est retrouvée piégée dans la prostitution. Nous avons choisi de raconter son histoire parce qu'elle est typique.

Au centre de l'exposition, il y a une vitrine couverte de photos de Karen, une innocente et belle petite fille. Nous la voyons également à l'adolescence, dans son équipe de football. Elle ressemble à toutes les jeunes filles. Il y a des exemples de ses travaux d'école, des lettres qu'elle écrivait ou recevait sur le même papier ligné que nous utilisons tous à l'école. Son écriture a l'air jeune mais elle est nette et lisible. Il y a un poème qu'elle a écrit alors qu'elle n'avait que 14 ans : " Que deviendrais-je en l'an 2000 ? Y aura-t-il des poissons sautant dans les lacs et les rivières ? Et qu'advient-il des oiseaux ? Y aura-t-il toujours des piailllements ? Ou seulement un silencieux printemps ? "

Karen fut assassinée le 12 août 1994. Elle avait travaillé dans toutes les grandes villes du Canada, y compris à Calgary. Elle avait 18 ans.

Dans une vieille coupure de presse affichée dans l'exposition, nous apprenons que le corps de Karen fut découvert dans la banlieue de Montréal seulement trois jours après qu'elle ait téléphoné à un officier de police de Calgary. Pendant la conversation, le policier avait encouragé Karen à revenir à Calgary pour vivre en lieu sûr. Elle précisa qu'elle y penserait mais elle a attendu trop longtemps avant de prendre la décision. Son meurtrier court toujours...

Traduit de l'anglais par Q.D.



Code de la Route : Testez vos réflexes...

Quelle est la bonne conduite à adopter lorsque
vous rencontrez les panneaux de signalisation suivants ?

Faites votre choix...



- J'accélère pour prendre les deux d'un coup
 - Je passe au milieu
 - Cela me fait penser à autre chose qu'un panneau
 - Je klaxonne
-



- Je fonce pour ne pas me prendre les rochers qui tombent
 - Je m'arrête et j'attends que les rochers aient fini de tomber
 - Je ferme les yeux
 - Je klaxonne
-



- J'accélère, il ne fait pas le poids
 - Je zigzague
 - J'ouvre la portière et j'accélère
 - Je klaxonne
-



- C'est presque droit, je fonce
 - Je tente de rouler sur deux roues
 - Je tire le frein à main pour faire un super dérapage
 - Je klaxonne
-



- J'accélère pour bien prendre la chicane
 - Je coupe à travers tout
 - Je ferme les yeux
 - Je klaxonne
-



- Je continue normalement, il saute bien assez haut
 - Je ralentis pour ne pas abimer ma voiture
 - J'ouvre la portière et j'accélère
 - Je klaxonne
-



- Je fonce pour éclabousser un max de monde
- Je ralentis pour mieux accélérer
- Je tire le frein à main pour faire un super dérapage
- Je klaxonne



- J'accélère, c'est 100 points par gosse
- Je laisse les enfants s'engager avant de remettre les gaz
- J'ouvre la portière et j'accélère
- Je klaxonne



- J'accélère pour faire une pointe de vitesse
- Je change de route, c'est trop taxé ici
- Je ferme les yeux, j'ai 10 % de chance de m'en sortir
- Je klaxonne



Divers



- J'accélère pour le prendre à l'orange
 - Je ralentis pour le prendre à fond au rouge
 - Je fonce car je suis daltonien
 - Je klaxonne
-



- Je continue ma route, il va vers New York
 - Je me bouche les oreilles
 - Je ferme les yeux
 - Je klaxonne
-



- J'accélère pour passer avant l'autre en face
 - J'allume mes gros phares
 - Je ferme les yeux
 - Je klaxonne
-



- J'accélère pour passer avant le train qui arrive
- Je laisse ma voiture sur les rails et je me taille
- On fait encore des trains à vapeur ?
- Je klaxonne



- J'accélère pour arriver en haut à plus de 150
 - Je pédale plus vite pour arriver en haut
 - Je fonce pour faire un super jump au sommet
 - Je klaxonne
-



- Je fonce pour passer le premier
 - Je change de route car ma voiture est trop large
 - Je ferme les yeux
 - Je klaxonne
-



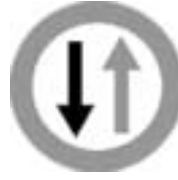
- J'accélère pour jumper
 - J'attends que les bateaux passent
 - Je fonce et ferme les yeux
 - Je klaxonne
-



- On m'a déjà eu une fois
 - Je fonce pour faire crisser les pneus
 - J'allume mes phares
 - Je klaxonne
-



- Je fonce pour passer le premier
 - Je ralentis car il y a un trésor dans le coin
 - Je ferme les yeux
 - Je klaxonne
-



- Je fonce pour passer le premier
 - Jamais vu ce panneau
 - Je ferme les yeux
 - Je klaxonne
-



- Je suis bien moins lourd que ça
 - Tu n'as pas trop mangé hier, chéri ?
 - Mon camion ne fait jamais 55 T
 - Je klaxonne
-



- Pas grave, j'ai une voiture bleue.
- Pas grave, j'ai une Renault pas une Lada
- Je fonce
- Je klaxonne

RESULTATS :
Pour connaître votre score, adressez ce questionnaire dûment complété à l'agent de quartier qui prendra certainement les mesures qui s'imposent...



LA GAZETTE DES NEONS

LES CLES D'UN NOUVEAU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

Equilibre :

Manger de tout est la meilleure garantie de ne pas devenir mangeur frustré, donc prêt à craquer.



Variété :

Elle permet de consommer de tout, en évitant ainsi des répétitions ennuyeuses et lassantes, raison principale d'échec de certains régimes.

Cultiver les plaisirs de la table :

Les ressentis agréables, perçus par les papilles gustatives, sont autant de messages enregistrés par le cerveau qui déclenche alors une série de réactions en chaîne amenant à la satiété.

Quelques astuces destinées à rendre agréable un programme minceur :

- Mettre de la gaieté dans les menus en jonglant avec la couleur des aliments ;

- Concocter des desserts légers et gourmands comme des mousses ou sorbets aux fruits frais de saison, sucrés à l'édulcorant ;

- Etablir une liste précise des courses et effectuer celles-ci l'estomac plein ;

- Veiller à ne jamais avoir faim, garder une provision d'aliments autorisés à portée de main dans le réfrigérateur ;

- Se permettre une gourmandise - récompense par jour ;

- Gérer le stress, quand on le sent s'installer, on ferme les yeux, on respire lentement et à fond plusieurs fois de suite, on visualise une image agréable qui participera à la détente ;

- S'interroger sur les raisons des appels sucrés - besoin de réconfort peut-être ou de bien-être ! Prévoir alors un programme agréable à court ou moyen terme ;

- Manger à des heures régulières, s'installer confortablement dans un endroit calme et agréable autant que possible ;

- Noter tout ce qu'on mange sur un carnet ;

- Se faire plaisir le plus souvent possible et par tous les moyens possibles...

LA MAMMOGRAPHIE : EXAMEN DE REFERENCE



Les mammographes sont de plus en plus performants. Ils produisent d'excellentes radios bien contrastées. De plus, ils émettent des doses très faibles donc peu toxiques.

La mammographie se conçoit dans le cadre du dépistage systématique du cancer du sein ou en cas d'aide au diagnostic devant une anomalie clinique.

Les avis des spécialistes concordent sur la fréquence utile à cet examen :

- Une fois tous les 3 ans à partir de 40 ans ;

- Une fois tous les 2 ans à partir de 50 ans.

Sur 100 cancers du sein, 1 % survient avant 30 ans, 24 % de 30 à 50 ans et 75 % après 50 ans.

Chez les femmes jeunes qui ont un risque familial élevé, un examen clinique tous les 6 mois paraît une bonne mesure.



ASTUCE MENAGERE (!!!)

Comment nettoyer un plat qui a "attaché" ?

Versez une dosette de lessive pour le linge diluée dans de l'eau chaude non bouillante.

Laissez tremper toute la nuit. Le matin, nettoyez avec une éponge et votre liquide vaisselle habituel. Rincez ensuite à grande eau.

Votre cocotte est comme neuve !



PLANTES DU BIEN-ETRE.

Les tisanes semblent être de précieuses alliées pour notre santé et notre bien-être.

Quelques propositions de recette :

1) calmante : mélangez 40 gr de laurier corniculé, 40 gr de millepertuis, 40 gr de sommités fleuries d'aspérule odorante. Comptez 1 c. à soupe par tasse d'eau froide.

Préparez en infusion et buvez 3, 4 tasses dans la journée.

2) contre les insomnies : mélangez

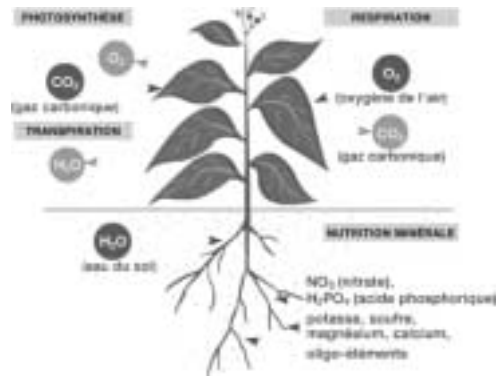
50 gr de racines de valériane, 50 gr de fleurs d'aubépine et 50 gr de passiflore. Comptez 1 c. à soupe par tasse d'eau froide. Préparez une décoction et buvez une tasse 15 minutes avant le coucher.

3) contre la cellulite : mélangez 50 gr de feuilles de bouleau, 50 gr d'orties piquantes,

50 gr de feuilles de pissenlit et 50 gr de feuilles de cassis. Comptez 4 c. à soupe pour un litre d'eau froide. Préparez en décoction et buvez à volonté.

Infusion : jetez de l'eau frémissante sur les plantes, laissez infuser 10 minutes avant de filtrer et de boire.

Décoction : plongez les plantes dans de l'eau froide puis portez à ébullition pendant 3, 4 minutes puis laissez infuser une dizaine de minutes.



78 % DES " ACCROS " DE L'OREILLER SONT DES FEMMES ACTIVES.



Elles ont entre 35 et 59 ans, ce sont des femmes actives appartenant à un milieu ouvrier, plutôt citadines. Tel est le portrait type de l'"accro absolu" de l'oreiller d'après un sondage très sérieux.

LE RIRE EN QUESTION

Un enfant rit en moyenne 400 fois par jour ! et oui !

Pour l'adulte, la moyenne chute à 15 fois par jour seulement. Pourtant, le rire est fondamental. Physiologiquement, il déclenche la sécrétion de 2 hormones qui favorisent la bonne humeur, l'endorphine et la sérotonine. Outre la détente des muscles du visage, le rire favorise aussi la stimulation du cœur, du cerveau, de la circulation sanguine et des défenses naturelles.

Sur le plan du moral, il est plein de punch et améliore le bien-être et les relations sociales.

S'il est excellent de rire, il n'est pas moins bon de pleurer un bon coup de temps en temps.

En effet, les pleurs libèrent toutes les tensions accumulées en nous.



**J'AI LU : LA FORCE DE
GUERIR D'EDOUARD
ZARIFIAN**

L'acte de soigner, qu'il s'exerce dans le cadre psy ou de manière plus générale en médecine, repose toujours sur des êtres humains engagés par le jeu de la parole et de l'écoute, dans une confrontation à valeur thérapeutique. Relation qui repose chez le médecin, sur le désir de soigner et chez le patient, sur ce que le psychiatre français -, Edouard ZARIFIAN, appelle dans ce livre " la force de guérir ".



Il s'agit d'une rencontre avec un médecin contestataire qui s'insurge contre la déshumanisation croissante des soins et qui n'hésite pas à appeler les patients à la révolte.

Il est vrai que " corps et esprit sont indissociables ; personne ne peut prétendre soigner l'un en ignorant l'autre ".

" La force de guérir " - Edouard ZARIFIAN - Editions Odile Jacob.

**TERRINE DE TOMATES,
COURGETTES ET POIVRON**

Préparation : 30 minutes

Cuisson : 1 h. 35'

- 1 boîte de tomates concassées (400 gr) ;
- 300 gr de courgettes ;
- 1 oignon haché ;
- 1 gousse d'ail hachée ;
- 1 poivron rouge ;
- 2 c à s d'huile d'olive ;
- 2 c à s de parmesan râpé ;
- 2 c à s de crème allégée ;
- 4 œufs ;
- 4 c à s de basilic haché ;
- sel, poivre du moulin.

1. Préchauffez votre four à 160 °C (th.4)
2. Tapissez un moule à cake de pa-

pier sulfurisé, badigeonnez-le avec 1 c à s d'huile et saupoudrez d'1 c à s de parmesan.

3. Faites chauffer l'huile restante dans une cocotte et faites-y blondir l'ail et l'oignon pendant 3'.

4. Ajoutez les tomates et leur jus. Laissez réduire 15' à feu doux . Otez du feu et laissez tiédir.

5. Lavez les courgettes et le poivron. Emincez-les.

6. Battez la crème, le reste de parmesan et les œufs. Versez le tout dans la sauce tiédie.

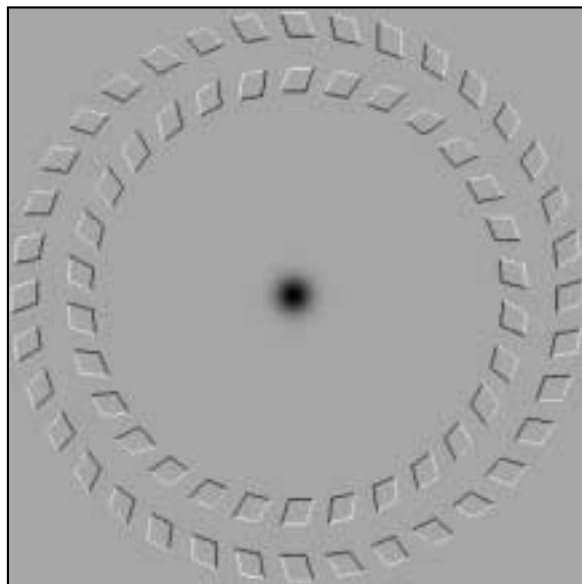
Salez et poivrez.

7. Dans la terrine, alternez des couches de légumes et de sauce en les saupoudrant de basilic.

8. Placez le moule au bain-marie, enfournez et faites cuire 1 h 15'.

9. Laissez refroidir et servez.

Claude Allas



Fixez le point central et éloignez cette page de vos yeux...



Quelque part aux USA, terre de liberté...



**ZONE DE SURVEILLANCE
DE LA PROSTITUTION
& DE LA DROGUE**
*Les numéros
de plaque d'immatriculation
sont
enregistrés*